

EXTRAIT DE DELIBERATION
DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20200603-D2020408-DE
Regu le 04/06/2020

délibération :
D_2020_4_8

L'an deux mille vingt , le mercredi 03 juin à 18 h 30, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes, 1 LE BOURG à **DIRAC** sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 28 Mai 2020

Présents : 19

Votants : 19

Présents : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Madame DESILVESTRI Catherine, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur THOMAS Alain, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique

**Objet : Election des délégués à
la Prévention Routière**

Absent(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Monsieur BOSSARD Jean Paul

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à procéder au renouvellement des délégués à la prévention routière.

Madame le Maire fait appel à candidature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

NOMME délégué titulaire : Dominique GOUYGOU

NOMME délégué suppléant : Rémi SARRAT

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Le Maire
Anne Marie TERRADE

Emis le 03/06/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 04/06/2020

